

## COMMERCE INTERNATIONAL

### **DOHA : Les ministres du commerce se réuniront en septembre en Inde**

Juillet 2009

#### SOMMAIRE :

- Commerce
- Environnement
- Consommateurs
- Recherche
- Propriété Intellectuelle

A l'occasion du G-8, le 8 juillet en Italie, les dirigeants des huit pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie) ont réitéré, dans une déclaration conjointe, leur engagement à « garder les marchés ouverts et libres et rejeter toute forme de protectionnisme ». Ils s'engagent également à parvenir à une conclusion « rapide, équilibrée, ambitieuse et complète » des négociations multilatérales de Doha.

Rejoints par les pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Mexique), et l'Australie, la Corée du Sud, l'Égypte et l'Indonésie, lors du Forum des 16 nations des économies principales, ils se sont engagés à parvenir à une conclusion du round de Doha en 2010.

Suite à ces déclarations politiques, les ministres du Commerce se réuniront en septembre en Inde afin de faire le point sur les négociations. A cette fin, le président du comité de négociations sur les produits industriels à l'OMC, le Suisse Luzius Wasescha, élaborera une feuille de route pour orienter les discussions sur le volet NAMA du round de Doha. Le médiateur suisse, qui doit notamment favoriser l'émergence d'un compromis sur les accords sectoriels, veut des « signaux clairs » des pays membres avant de rédiger un nouveau projet de modalités pour les NAMA.

En agriculture, le médiateur néo-zélandais David Walker prévoit des consultations intenses dès la semaine du 7 septembre pour faire évoluer le projet de modalités agricoles. Le mécanisme de sauvegarde spéciale, le coton, les produits sensibles, l'érosion des préférences tarifaires, les produits tropicaux, les quotas tarifaires d'importation et la simplification tarifaire restent les questions pendantes à régler.

## ENVIRONNEMENT

### **La Commission fait le point sur les progrès réalisés en matière de développement durable**

Trois ans après la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable, la Commission dresse le bilan des évolutions à l'échelle européenne et engage une réflexion sur les suites à donner à cette stratégie.

Ce rapport met en évidence les progrès réalisés ces trois dernières années et les domaines dans lesquels des efforts restent à fournir. Il confirme que des progrès ont été accomplis au niveau des politiques européennes dans chacun des sept domaines reconnus prioritaires dans le cadre de la stratégie. À titre d'exemple, on peut citer le paquet législatif sur l'énergie et le changement climatique de décembre 2008, les actions menées en faveur de l'écologisation des transports et de la mise en place de systèmes de transport plus intelligents, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la révision des directives concernant l'étiquetage énergétique et l'éco-conception, la mise en place d'un cadre pour une politique maritime intégrée et la stratégie européenne en matière de santé, le travail sur les mouvements migratoires, ou encore la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Les progrès concernent également des domaines transversaux tels que l'éducation, la recherche et le financement. Il n'en reste pas moins que des tendances contraires au développement durable demeurent observables dans plusieurs domaines. Ainsi, la demande de ressources naturelles est en hausse, la biodiversité s'appauvrit et la consommation d'énergie continue d'augmenter dans les transports.

La crise économique et financière actuelle a montré que le développement durable constituait aussi un élément clef pour les systèmes financiers et l'économie dans son ensemble. Les mesures visant à soutenir l'économie réelle et à réduire les répercussions de la crise actuelle sur le plan social doivent être compatibles tant avec les objectifs à long terme en matière de durabilité qu'avec une stratégie de croissance intelligente et verte.

Ce [rapport](#) permettra au Conseil européen de revoir les priorités et de fixer des orientations quant au devenir de la stratégie lors de sa prochaine réunion en décembre.

## CONSOMMATEURS

### **Quatre Européens sur cinq préoccupés par l'impact écologique de leurs achats**

Un an après le lancement par la Commission européenne de son plan d'action en faveur d'une production et d'une consommation durables, une enquête Eurobaromètre a été menée pour évaluer l'attitude des consommateurs européens face à ces sujets.

De manière générale, 83 % des Européens indiquent que l'incidence des produits sur l'environnement joue un rôle important dans leurs décisions d'achat. L'étiquetage des émissions de carbone est notamment assez largement plébiscité par les répondants.

Il y a cependant quelques points sur lesquels les Européens divergent. Concernant les allégations des producteurs quant à la performance environnementale de leurs produits, la moitié des Européens y accorde du crédit, tandis que l'autre moitié déclare ne pas s'y fier.

Par ailleurs, si les incitations fiscales sont une solution privilégiée par certains (46 %), c'est à dire taxer davantage les produits qui dégradent l'environnement et dans une moindre mesure ceux les produits écologiques, d'autres considèrent que les détaillants ont un rôle important à jouer pour promouvoir les produits verts, notamment en améliorant leur visibilité sur les rayonnages.

Résultat assez décevant du côté des labels écologiques : seule la moitié des Européens déclarent qu'ils jouent un rôle important dans leur décision d'achat.

Lire le [rapport complet](#) ou le [résumé](#) de l'Eurobaromètre.

## RECHERCHE

### **Un blog pour le futur de la politique de l'innovation**

Les services de la politique de l'innovation à la Commission européenne viennent de lancer un [blog](#) dans le cadre de leur préparation de la nouvelle stratégie européenne pour l'innovation.

Ce plan d'action devrait être adopté d'ici la fin 2009. Après avoir consulté très largement pendant le printemps sur le sujet, la Commission a créé un panel de personnalités du monde de l'entreprise afin qu'il émette de grandes orientations pour cette nouvelle stratégie, lesquelles peuvent être commentées et enrichies en ligne par tous les visiteurs du blog jusque fin août.

## PROPRIETE INTELLECTUELLE

### La saisie de marchandises enfreignant les DPI est en augmentation

La Commission a adopté récemment un rapport sur les marchandises qui enfreignent les droits de propriété intellectuelle (dpi), les chiffres révèlent une hausse notable des interventions douanières en 2008 par rapport à 2007. Il s'agit de la sixième augmentation consécutive. Le nombre d'articles retenus, qui a plus que doublé en 2008, s'élevait à 178 millions (+ 126 %) par rapport à 79 millions en 2007. Les douanes de l'UE27 ont enregistré une hausse du nombre de cas pour lesquels l'administration des douanes est intervenue en 2008 (+ 13 % à 49.381, contre 43.671). Parmi les produits interceptés, 20 millions d'articles (soit 11 %) étaient potentiellement dangereux pour la santé et la sécurité des consommateurs européens.

Les CD/DVD sont la catégorie d'articles ayant fait l'objet du plus grand nombre de retenues : 79 millions au total, soit 44 % de l'ensemble des marchandises retenues. Ils sont suivis des cigarettes (23 %) et des **produits d'habillement** et des accessoires (10 %).

La Chine est restée la première source de produits qui enfreignent les DPI, avec 54 % du total. La Commission se félicite toutefois de la coopération renforcée avec la Chine via un plan d'action signé en janvier 2009 et dont la mise en œuvre vient de démarrer. Il se concentre sur quatre axes :

- le partage de données statistiques,
- la création d'un réseau d'experts en douane dans des ports clés,
- l'amélioration de la coopération avec les pouvoirs administratifs coercitifs concernés,
- le développement de partenariats avec la communauté des entreprises.



## LES SERVICES D'EURALIA À BRUXELLES

La vocation d'Euralia est d'aider les entreprises et associations professionnelles à **comprendre** l'environnement politique et législatif communautaire pour **anticiper** les changements et **être entendu** sur la scène européenne.

Fondée en 1993 à Paris et Bruxelles, Euralia occupe aujourd'hui le premier rang des sociétés de conseil françaises spécialisées dans les affaires européennes.

Sa notoriété est le fruit du respect d'une stricte déontologie, de la compétence de ses consultants et de la qualité de ses relations avec les Institutions communautaires.

Ces services sont enfin complétés par un réseau européen de partenaires: Interface Europe à Bruxelles pour les projets européens, Séance Publique à Paris pour les relations institutionnelles nationales ainsi que des antennes à Londres, Vienne, Varsovie et un bureau à Pékin depuis le 1er septembre 2005.

Une gamme très complète de services:

- Veille législative, réglementaire et normative;
- Représentation permanente d'intérêts;
- Communication institutionnelle et relations publiques;
- Identification et montage de projets européens;
- Formation aux techniques de veille et de lobbying communautaire;



*Euralia*

*Conseil en affaires Européennes*

19/21 rue de Luxembourg

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone : + 32 2 506 88 20

Télécopie : + 32 2 506 88 25

Mail : [info@euralia.eu](mailto:info@euralia.eu)

Retrouvez nous sur

[www.euralia.eu](http://www.euralia.eu)